

A l'appel de l'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu,—Que, pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1949, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé, à savoir:

1. La somme de \$179,134,768.66, soit un sixième du montant de chacun des articles énumérés dans le budget principal des dépenses pour l'année financière expirant le 31 mars 1949; et

2. La somme additionnelle de \$2,965,800.33, soit le tiers du montant des articles 43, 67 et 447, et la somme de \$1,462,158.50, soit le sixième du montant des articles 151, 154, 155 et 206, et la somme de \$2,037,567.83, soit le douzième du montant des articles 5, 15, 19, 36, 40, 46, 54, 174, 180, 184, 185, 186, 196, 198, 208, 209, 210, 211, 445, 449 et 452 dudit budget des dépenses, énumérés dans la résolution agréée aujourd'hui par le comité des Subsides.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Du consentement de la Chambre, M. Abbott présente alors le Bill No 183, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1949, qui est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans modification, lu la troisième fois et passé.

A l'appel de l'ordre pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.